

Algues bleues: Québec passe à l'action

Diane **RICHARD**

diane.richard@hebdomasquebecor.com

Le gouvernement du Québec a annoncé lundi la mise en place d'un plan d'action incluant 12 M\$ pour s'attaquer aux algues bleues dans les lacs et cours d'eau du Québec. Dans la

région des Laurentides, une cinquantaine de lacs sont touchés par ces algues.

L'objectif du plan gouvernemental est la préservation de l'eau «un bien collectif qui appartient à tous les Québécois, une ressource essentielle que l'on doit protéger dans une perspective de développement

durable» a déclaré le premier ministre Charest.

Ainsi, le gouvernement met en place une ligne téléphonique, un site Internet ainsi qu'un ensemble de guides indiquant une meilleure gestion des plans d'eau, les technologies de traitement de l'eau potable et les plans d'urgence.

Le gouvernement via le ministère du Développement durable prendra à sa charge les coûts d'analyse d'eau potable, qui sont normalement assumés par les municipalités, alors qu'un vaste programme de reboisement sur trois ans sera mis en place. De plus, le plan donnera un coup de main financier aux municipalités dont les

prises d'eau sont affectées par des épisodes d'algues bleues afin de garantir à leur population une eau de qualité.

Réaction

Questionné sur ce nouveau plan d'action du gouvernement, Jacques Ruelland, le président du Conseil régional de l'environnement (CRÉ) des Laurentides a déclaré que ces mesures gouvernementales sont les bienvenues, mais ne sont qu'un début. «Avec notre programme *Bleu Laurentides*, nous sommes bien en avance sur ce qui est annoncé. Nous disposons d'outils uniques au Québec et notre collaboration avec les citoyens, organismes et municipalités est déjà bien amorcée», a déclaré M. Ruelland.

D'ailleurs avant même le dévoilement de ce plan d'action gouvernemental, le CRÉ avait annoncé une conférence de presse pour le jeudi 7 mai afin de dévoiler les éléments de son programme de protection des lacs.

Qu'est-ce que l'algue bleue?

La cyanobactérie, communément appelée algue bleue est une bactérie qui se développe dans l'eau chaude, stagnante et peu profonde. Sa prolifération rend l'eau impropre à la consommation et à la baignade, elle est très nocive pour la santé.

Ce sont des facteurs humains qui sont la cause de l'implantation des algues bleues qui se multiplient avec l'érosion des sols et les rejets d'eaux usées, de fosses sceptiques, de phosphates ou de fertilisants.